

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 1

Artikel: La poussette
Autor: Chery, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La poussette

par Jean-Pierre CHERY

Il faisait terriblement froid, ce matin-là, et ce dimanche n'engeageait pas les gens à sortir. Pourtant, Jérémie Bovay et sa femme, grand-père et grand'mère pour la première fois, et depuis trois mois seulement, n'avaient pu résister à emmener au culte le petit, même s'il ne devait rien y comprendre ou y dormir comme le font souvent les assidus du sermon.

En sortant, quoi de plus naturel que de réchauffer un peu son corps pour que l'âme ne soit plus la seule à profiter des calories de cette journée ? Et Jérémie d'entrer, malgré les protestations de Justine, son épouse, qui refusa dignement l'invitation à le suivre au Cercle des Agriculteurs, dont il était l'un des fidèles habitués, non sans avoir promis à Madame Bovay, qu'il appelait ainsi dans les grandes occasions, de s'occuper du petit, niché dans la haute poussette qui servit déjà à l'autre génération.

De fil en aiguille, ou plutôt de verre en bouteille, on en vint à parler des proches vendanges, magnifiques selon les uns, crouilles selon les autres, et la discussion montait comme les sarments autour de l'échalas avant qu'on retienne, lorsque la saison donne aux souches une végétation de tous les diables de l'enfer.

Jérémie Bovay était persuadé d'avoir raison, même s'il avait tort, et il avait fait de cette constance audacieuse un principe sacro-saint, au plus grand plaisir de ceux qui lui trouvaient, dans ces moments-là de lutte verbale, une tête à gifles et qui ne se gênaient pas, quand la coupe débordait et lorsque les bouteilles étaient vides, le moment venu de concrétiser adroitement leurs impressions.

On en était arrivé aux suprêmes qualificatifs qui marquent un homme pour une bonne semaine, une bonne année même, quand ce n'est pas pour le restant de ses

jours : les poings ne restaient pas inactifs et, la table ressautait à chaque coup, de quelques centimètres.

— Je ne sais pourquoi on s'abaisse encore à parler à un bovai...ron, disait Henri Rognon, contemporain de l'autre, mais beaucoup plus sage que lui, et beaucoup plus fort aussi : depuis que je le connais, il n'a pas été fichu de changer sa tête de mule contre celle d'un âne ou d'un cheval !

Le compliment ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd : Bovay ne fit qu'un bond et allait certainement voir de près de quoi était faite celle de son interlocuteur, lorsqu'il se ravisa et dit simplement, en quittant le café :

— Ecoute, va, quand on a un nom comme le tien, on se tait pour ne pas avoir l'air bœuf !

Et on ne le revit de la semaine.

Sauf sa femme, pourtant, qui l'attendait depuis un sacré moment et qui soupçonnait déjà le pire. D'aussi loin qu'elle l'entendit, elle cria :

— Attends un peu que je vienne t'aider à monter la poussette !

Jérémie se prit la tête (cette pauvre tête si déplaisamment qualifiée tout à l'heure) et répondit :

— La poussette ? Quelle poussette ?

Et sitôt après, un sonore : « N... de ...iou » lui remit la chose en mémoire, en même temps d'ailleurs que les imprécations immédiates et bruyantes de sa femme. Ah ! ce qu'il en entendit, ce matin-là, ce pauvre Jérémie, des vertes et des pas mûres, des sucrées, des salées et même des toutes crues ! Aussi, ne put-il que s'échapper vivement devant le torrent furieux qui allait bientôt le submerger, à la recherche de « sa » poussette.

Mais il eut beau revenir à l'endroit où il l'avait laissée : elle ne s'y trouvait plus ! Après le premier instant de stupéfaction,

il eut l'idée parfaitement raisonnable de s'adresser à l'une ou l'autre des connaissances qu'il rencontrait :

— Dis-voir, avouait-il, tu n'aurais pas vu une poussette, par là autour ?

Les réponses devinrent toutes négatives, jusqu'au moment où l'une d'elles se fit diablement interrogative :

— Laquelle de poussette ? Celle dont tu viens de tomber ?

Il n'en fallait pas plus pour réduire à néant toute poursuite de l'affaire : il ne restait qu'à se rendre au poste de police et conter sa mésaventure, même si ça devait le gêner.

Au cours du chemin, il se mit à réfléchir à la manière dont il dirait la chose pour ne point paraître trop ridicule et surtout pour qu'on ne se moque pas de lui. Fallait-il dire ça ? Ne pas le dire ? Tourner cette phrase un peu autrement... ?

Il en était là quand il approcha du lieu tant redouté d'où s'élevaient des clameurs effrayantes. Ce qui ne fut pas pour l'apaiser...

Prenant pourtant son courage à deux

mains, et l'huis de l'autre (!), il finit par pénétrer dans l'antre des policiers.

Cela ne traîna pas : il se vit immédiatement en présence d'un colosse rugissant qui lui cria :

— Ah ! Monsieur, si je tenais au moins l'imbécile qui a cru bien faire de laisser sur la rue cette poussette, je crois que ses jours seraient comptés ! Mais écoutez-moi ça ! Et il y a une bonne heure que ça dure...

Jérémie n'est pas un poltron, certes, mais cette suggestion téméraire eut le don de le transformer : il prit son air le plus important et dit :

— L'imbécile, Monsieur, c'est moi. Et si vous ne me tenez pas, vous me voyez !

Joignant le geste à la parole, il saisit la poussette et s'en fut vers la porte :

— Et, dit-il encore, soyez plus poli, je vous prie, la prochaine fois !

Et, comme si de rien n'était, il revint au logis, où l'attendait sa femme tout anxieuse. Mais elle ne lui fit plus de reproches, tant son allure majestueuse la convainquit de leur inutilité.

BILLET DU CRAZET

Pourquoi le Samuet signa la tempérance...

Si ce n'est pas malheureux, je viens d'apprendre que le Samuet au Jean-Pierre quitte le village. Et pour une simple farce...

Laissez-moi vous conter cette histoire. C'était, il y a quelques années, en 45 ou 46. Samuet était syndic. Il regardait tous les samedis soir ses quatre copains faire leur « yass » habituel ; il y avait le caviste (comme dans le « Quart d'heure vaudois »), le Jules, surnommé la « renaille »¹ je ne sais pourquoi, le père Bonzon et le docteur, généralement au chômage. Il était de coutume que, après avoir bu ses deux fois trois décis, le Samuet s'endormit.

Un soir, alors que le syndic venait de se laisser aller au sommeil, le père Bonzon (un tout fin) proposa de lui faire une farce. Il fit éteindre toutes les lumières...

Quand, vers onze heures, le Samuet se réveilla, il ouvrit les yeux. Tout était obscur, et pourtant, à côté de lui, Jules criait un : *Schteuque* bien appuyé. Inquiet, le syndic demanda :

— Comment pouvez-vous jouer dans cette obscurité ?

— Dans cette obscurité ? Où ça ? furent les réponses.

— Mais, reprit Samuet, ne voyez-vous pas qu'il fait nuit ?

— Mais non, tu dors encore !

Les quatre lascars entendirent un juron, puis soudain le Samuet leur déclara :